



RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE  
DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADELME  
AU 11 NOVEMBRE 2013

Chères citoyennes,  
Chers citoyens,

Il me fait plaisir de vous présenter mon rapport sur la situation financière de la municipalité pour l'année 2013, conformément à l'article 955 du Code municipal. De plus, je dépose au conseil la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000\$ ainsi que tous les contrats de 2000\$ et plus totalisant une dépense qui dépasse 25 000\$.

ÉTATS FINANCIERS ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR AU 31 DÉCEMBRE 2012

Les états financiers résument fidèlement la situation financière de la municipalité ainsi que les résultats de ses opérations et de l'évolution de sa situation financière pour l'année se terminant le 31 décembre 2012, selon le rapport des vérificateurs. Les états financiers se terminant le 31 décembre 2012 démontrent un surplus accumulé non affecté de 117 430\$.

La municipalité possède un fonds de roulement dont le capital est fixé à 20 000\$. Le remboursement en capital à effectuer au cours des cinq (5) prochains exercices se fera à même les activités financières de fonctionnement.

La municipalité bénéficie d'une marge de crédit de 100 000\$ pour ses activités courantes. Quarante pourcent environ de la marge de crédit est affectée. 2 001 978\$ constitue l'emprunt pour les travaux de mise aux normes de lot potable lot 1 et lot 2 pour ses activités d'investissements au taux préférentiel (3%) et renouvelable annuellement.

INDICATIONS PRÉLIMINAIRES POUR L'ANNÉE 2013

L'analyse préliminaire des revenus et des dépenses permet d'envisager un contrôle serré sur tout le budget tant pour les revenus et les dépenses de l'année 2013.

RÉALISATION DURANT L'ANNÉE 2013

- Asphaltage du bout du 6<sup>e</sup> Rang Ouest (96 140\$);
- Correction de l'asphalte du 6<sup>e</sup> Rang Est (41 375\$);

- Obtention d'une subvention du programme « Emplois Québec » permettant la création d'un emploi pour une personne pour le Centre des Loisirs (environ 10 000\$);
- Participations financières aux événements culturels et de loisirs, aux organismes municipaux;
- Débroussaillage des emprises de chemins;
- Creusage de fossés;
- Installation à venir d'une lumière de rues au bout du 6<sup>e</sup> Rang Est (561\$);
- Ajustement au procédé de traitement pour la mise aux normes des installations d'eau potable-Lot 2 (483 000\$).
- Démolition de la remise (0\$);
- Construction d'une nouvelle remise (26 515\$);
- Achat d'un bâtiment sis au 255, rue Principale (environ 2000\$);
- Réfection de la clôture du Centre Municipal (7 867\$);
- Achat et installation d'une borne sèche (32 410).

#### ORIENTATIONS DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2014

En 2014, les dépenses municipales serviront principalement à :

- Poursuite de la démarche pour améliorer la qualité de l'eau à l'usine de filtration en tenant compte des différentes subventions pour rendre la qualité de l'eau (problème d'odeur et de goût) encore meilleure (le coût du projet est estimé à 483 000\$);
- Établir un programme de réhabilitation du réseau routier et fixer des priorités d'intervention;
- Contrat de service opérationnel avec la compagnie Nordikeau Inc. concernant la gestion et l'opération de l'eau potable et des égouts.

#### TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX

Tel que requis par l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, la rémunération et l'allocation des dépenses aux élus en 2013 sont les suivantes :

	Rémunération	Allocation	Total
Maire	5 239\$	2 619\$	7 858\$
Conseiller	1 463\$	731\$	2 194\$

À ces sommes s'ajoutent, pour le maire, la rémunération et les allocations de dépenses accordées par la MRC de Matane.

#### LISTE DES CONTRATS DE PLUS DE 25 000\$ ACCORDÉS EN 2013

Afin de se conformer à l'article 955 du Code municipal, voici la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000\$ ainsi que tous les contrats de 2000\$ et plus totalisant une dépense qui dépasse 25 000\$.

Contrats octroyés de 25 000\$ et plus		
1 <sup>er</sup> novembre 2012 au 31 octobre 2013		
Allen Entrepreneur Général	Lot 1 et lot 2	139 981\$
BPR Groupe-conseil	Honoraire professionnel	70 139\$
Hydro-Québec	Service d'électricité des bâtiments	30 655\$
Ville de Matane	Entente relative au lieu d'enfouissement	39 699\$
MRC de Matane	Quote-part	196 123\$
Ministère du Revenu Québec	Les remises	29 072\$
Les Pétroles BSL	Huile à chauffage et diesel	28 220\$
Bouffard Sanitaire Inc.	Cueillette des matières	25 065\$

### LA CONCLUSION

Depuis mon élection par acclamation à titre de maire de notre municipalité, j'ai consacré à ce jour beaucoup d'efforts afin de prendre connaissance des différents dossiers ainsi que plusieurs facettes du monde municipal, le tout en collaboration avec nos employés.

Ce rapport obligatoire, par le Code municipal, permet un survol de la situation financière et indique que votre conseil devra s'attaquer rapidement au règlement des dossiers toujours en suspens.

De plus, après l'analyse du budget 2013, il s'avère essentiel d'y apporter certains correctifs afin d'éviter tout déficit et permettre d'établir un budget équilibré dans des paramètres raisonnables afin de minimiser l'impact sur le compte de taxes de l'année 2014.

Tous mes efforts et ceux des membres du Conseil municipal, jumelé au dynamisme des gens du milieu, devront travailler ensemble au développement de notre municipalité. La continuité pour mettre en place des services de proximité afin de générer des investissements et favoriser l'implantation de nouveaux résidents demeure des objectifs de tous les instants.

J'invite toutes les citoyennes et les citoyens à se tenir au fait du monde municipal, soit par votre présence aux séances du Conseil, par le biais du journal l'Éveil et par le site internet à l'adresse : <http://municipalite.st-adelme.ca>

Jean-Roland Lebrun, Maire